

Étape 4 - Tronçon 7

Durée VTT :

Durée VTTAE :

Longueur : 21,8 km

Balisage :

857 m ▲ 1254 m

Dénivelé : + 650 m

VTT assez difficile

VTTAE assez facile

+/- 180 watts

Pédalage soutenu

Grand Tour VTT Horizons Volcaniques

Étape 4 Rézentières - Ruynes en Margeride

Tronçon 7 Tiviers - Ruynes en Margeride



TIVIERS - MONTCHAMP - VEDRINES SAINT-LOUP - RUYNES EN MARGERIDE

CRAIG - SCAN 50 © IGN - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



D Au mémorial, traverser le pont et prendre la petite route à gauche direction Belvezet/Chabrillac/La Chaumette. Parcourir environ 800 mètres pour atteindre la croix de l'An 2000.

1 Tourner à droite et prendre le chemin en terre qui rentre dans le bois. Le tracé monte progressivement jusqu'à un replat (passage à gué) puis devient plus raide. Atteindre une épingle : pied à terre et poussette sur environ 80 mètres, sol raviné et pierreux. Continuer la montée et atteindre le plateau. Le tracé se transforme en une piste agréable qui traverse les prés. A l'intersection, rester à droite et déboucher sur la route.

2 Tourner à droite et emprunter la D323 sur environ 350 mètres.

3 Quitter la route et prendre à gauche le chemin sablonneux qui amène à Montchamp. Traverser la D323 et prendre en face la petite route qui monte en direction de l'école du patrimoine. Passer à main gauche de la Mairie-école. Rester à droite et dépasser un hangar.

Dépasser la maison en bois à main gauche et les abreuvoirs à main droite et s'engager sur la piste qui longe un alignement de frênes.

4 Dans le tournant, au croisement des pistes, prendre celle du milieu.

5 A l'intersection suivante prendre à gauche (suivre VTT N°5). Remonter le chemin et contourner successivement deux cuvettes d'eau par la gauche. Retrouver la route (D323). La traverser et prendre en face le chemin sablonneux qui monte parallèlement à la départementale et gagner Sistrières. Retrouver la D323 et continuer en face en traversant le village.

6 Parcourir environ 400 mètres, et, après le hangar agricole, quitter la route pour prendre à gauche le chemin qui passe entre un muret et un alignement de tuyas. Au croisement des pistes, prendre en face, puis déboucher sur la D13. Prendre à gauche direction La Chapelle-Laurent/Massiac/Soulaiges/Rageade et continuer sur environ 50 mètres.

7 Dos au panneau stop, prendre à droite un large chemin qui rentre peu à peu dans le bois. Celui-ci devient technique (présence de racines).

8 Après environ 1,3 km aboutir à une clairière et continuer en face sur le chemin en tout venant.

9 A l'intersection au niveau des tables de pique-nique, prendre à droite le chemin qui rentre dans la sapinière et suivre le parcours de santé. Après environ 950 mètres, rester à droite et déboucher sur une petite route.

10 Quitter la forêt sectionnale de La Fage/Le Réal et prendre la route à droite.

11 Au grand carrefour routier, traverser la D990 et prendre la petite route en face et la remonter sur environ 850 mètres.

12 Au niveau de la station de traitement des eaux, prendre le chemin à droite (piste équestre/GRP® de Saint-Flour) qui passe en lisière de forêt (attention cuvette d'eau, passer à droite).

Marquage jaune et rouge du GRP® de Saint-Flour.

Monter dans la sapinière. Le chemin devient plus raide et technique par la présence de cailloux, poussette si nécessaire sur 25 mètres. Retrouver un replat et longer une clôture à main droite.

16 Au croisement rester à droite en continuant de longer la clôture.

17 A l'intersection suivante, après environ 380 mètres, rester à droite et suivre les marques jaune et rouge du GRP® de Saint-Flour. Le chemin redescend.

18 Après environ 780 mètres aboutir à un nouveau carrefour (tracé de la GTMCVTT à gauche), prendre en face et continuer la descente très prononcée en ignorant une intersection à droite (maîtriser sa vitesse).

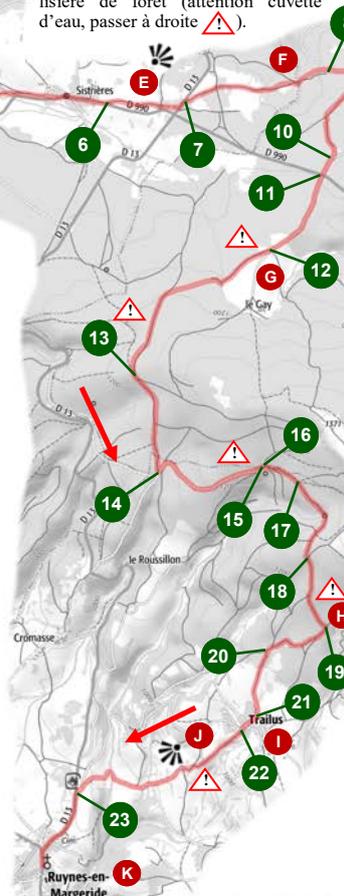
19 Au prochain croisement, prendre tout à droite et continuer toujours tout droit sur environ 650 mètres.

20 Au grand carrefour où sont entreposées des billes de bois, prendre à gauche et rejoindre la petite route en face qui ramène à Trailus.

21 Au stop, prendre à droite. Continuer en face pendant environ 150 mètres.

22 Dans le virage, en face de la terrasse d'une maison, prendre le chemin bordé d'un muret qui descend sur la gauche. La descente devient plus prononcée, maîtriser sa vitesse. Au croisement des pistes rester toujours à droite sur la piste principale. Au niveau d'un replat, traverser le ruisseau et remonter jusqu'à la route (D13).

23 Prendre à gauche et rejoindre le centre-ville de Ruynes en Margeride et la place de l'église.



Le chemin monte puis arrive à un replat (cuvette d'eau, passer à droite en mettant pied à terre).

13 Au croisement, rester en face. Le Chemin amorce une descente, continuer tout droit en ignorant les intersections (maîtriser sa vitesse dans la descente). Au bout de 1,2 km, aboutir à une grande clairière au croisement de 5 pistes où sont entreposées des billes de bois.

14 Prendre la première à gauche.

15 Au prochain croisement des pistes, rester à droite en suivant le marquage

Traversée de pâtures et de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.

Itinéraire non praticable de novembre à avril : enneigement.

Le mot du vététiste

A la sortie de Tiviers, vous allez trouver une longue montée raide et technique à travers le bois des trompettes qui sera suivie par une plaine roulante.

Vous allez aborder un large chemin technique qui vous conduira au parcours de santé de Védrières Saint Loup. Longue descente sans difficulté majeure depuis la forêt de la Margeride jusqu'à Ruynes offrant un beau panorama et de bonnes sensations pour les descendeurs.

Création et entretien du circuit :
Saint-Flour Communauté
<https://saint-flour-communaute.fr>

+ d'infos :
<https://www.pays-saint-flour.fr>

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr
info@pays-saint-flour.fr

Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2019 - Tous droits réservés



